

ANTIBES, LE PORT ANTIQUE PERDU

MICHEL COMPAN

A Antibes, au début du mois de janvier 1970, de vastes travaux commençaient à transformer l'anse Saint Roch traditionnelle en "Port Vauban". Il s'agissait d'approfondir les fonds vaseux de l'anse et de remblayer les quais alentour pour transformer le site naturel en un gigantesque port de plaisance. Face aux projets d'une fouille archéologique importante, il y eut les intérêts financiers des sociétés promotrices ; le résultat fut vite atteint : l'histoire nationale sera sacrifiée aux projets des sociétés privées. Le port moderne a détruit le port antique dans un silence quasi général.

Mais que savons-nous encore aujourd'hui de ce havre, de cet abri naturel qui avait attiré les Grecs de Marseille, au V^e siècle av. J.-C. Le site d'origine est représenté par une anse d'environ vingt-huit hectares qui est largement ouverte à l'est ; appuyée au nord sur la presqu'île du Fort Carré, elle n'est que peu protégée d'un vent pluvieux dominant d'est, le *Levantado*, mais aussi de l'*Eissero*, ou "Marin Blanc" du sud-est, par les deux anciens îlots de la Gravette (Sainte-Claire) et de l'Arsenal (Saint-Jaume), qui sont aujourd'hui reliés à la terre par la vieille digue.

Cette partie du littoral a été soumise à deux phénomènes naturels importants depuis l'Antiquité. D'abord un envasement progressif, dû à l'apport des alluvions récentes issues du Var et de la Brague, remaniées par un courant côtier de direction nord-sud. Une étude géologique¹ montre qu'autrefois le Fort Carré était lui-même séparé de la terre ferme par un étroit bras de mer ; au sud, le rivage avait été comblé sur près de trois cents mètres, comme l'a confirmé l'absence de trouvailles d'archéologie préhistorique dans ce secteur².

LE PORT ROMAIN

Le deuxième phénomène, très discuté, était encore bien visible en 1970 ; dans le fond de l'anse, face à la chapelle Saint-Roch, on a retrouvé, dans les années soixante, lors de sondages sous-marins, des restes de quais, des fondations de murs antiques (d'époque romaine d'après la céramique), le tout à une profondeur

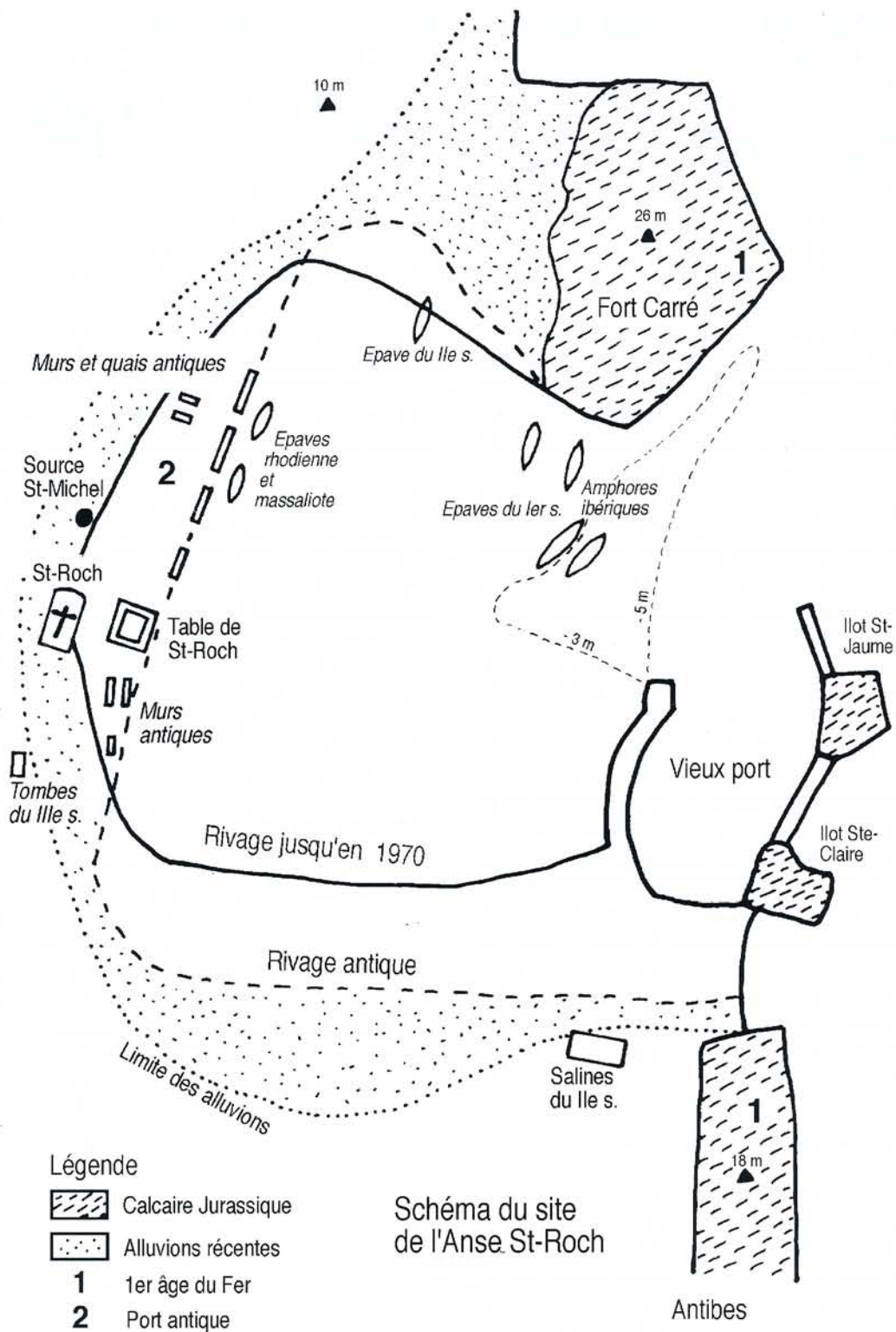
d'environ un mètre cinquante ; cela laisse supposer une subsidence notable de plus de deux mètres en deux mille ans environ. L'explication de ce tassement du sol proviendrait de l'instabilité des alluvions mentionnées ci-dessus. Le plus bel exemple de ces constructions noyées est la "Table de Saint-Roch".

Cette partie de l'anse permet donc de parler de port à Antibes dès l'Antiquité. Dans son rapport manuscrit de 1967 à la Direction des Antiquités (déposé au Musée archéologique de Cimiez), J. H. Clergues signale l'étude effectuée par les géomètres des Ponts et Chaussées lors de reconnaissances sous-marines dans le secteur de Saint-Roch. Des restes de quais sont identifiés sur une longueur de soixante-dix mètres. Il s'agit d'un soutènement en décrochement construit en pierres plates et dallé en surface. Ce secteur est le seul qui fournisse, face à la source Saint Michel, la preuve archéologique de l'existence d'une installation portuaire antique. En effet, il n'y a pas eu, contrairement à ce qui a été récemment écrit par P. Cosson, de "dégagement des débris d'un môle protecteur antique au sud du Fort Carré³." Par contre, dans ce même secteur de Saint-Roch, A. Blanc avait déjà signalé au XIX^e siècle, lors de l'aménagement de la plate-forme de la gare de marchandises, l'existence d'importants vestiges de nombreuses habitations romaines. Egalement, plus au sud que les reconnaissances de Clergues, l'existence des restes de quais a été précisée : R. Garreau et M. Nicot, avec l'aide des plongeurs du "Club de la mer", ont reconnu, sur quatre-vingts mètres de longueur, un arasement de la roche situé à 0,80 m sous le niveau des plus basses eaux. Le matériel récupéré en ces lieux était composé de lampes à anses, de gobelets et de grandes amphores cylindriques du II^e siècle, ainsi que plusieurs

¹ Cf P. Méjean, D'Antipolis à Juan-les-pins, 1969, pl. 2.

² Voir plan de J. H. Clergues : Antibes ville grecque du VI^e siècle avant J.-C., 1969, p. 6, n°2.

³ P. Cosson, Histoire du municipe romain d'Antipolis, p. 138.



jas d'ancre en plomb⁴. C'est en ce lieu également qu'ont été retrouvés des blocs de pierre réfractaire provenant des carrières de pierres à fours du Terme Blanc, à Biot. Cette extraction, dont il restait jusqu'à un temps très récent (1990) de nombreux témoignages spectaculaires, a fourni, nous le savons, depuis l'Antiquité romaine, la matière d'une importante exportation dans tout le bassin méditerranéen.

LA TABLE SAINT-ROCH

Enfin, face à la chapelle Saint-Roch, il existait un monument dont le sommet émergeait par les plus basses mers. Cette construction était appelée "La Table Saint-Roch" ; la description de J. H. Clergues reste, pour l'instant, la seule fiable : "plate-forme en béton, chaux et pierres de cinq mètres sur six, entourée par une enceinte de douze mètres sur

seize." Heureusement, nous possédons également le témoignage de Chenevié⁵ ; selon lui, le monument se présentait sous la forme d'un cube bétonné de quatre mètres sur cinq, construit en petits blocs irréguliers recouverts d'une épaisseur de béton de tuileaux. Au centre, une ouverture permettait, semble-t-il, le passage de l'eau douce. A une distance de trois mètres, un mur parallèle très épais paraissait former une sorte d'enceinte de plan régulier. Les environs étaient jonchés de *tegulae*, de fragments de mortiers et d'amphores. Situé plus au sud que les quais du port, ce bâtiment a été mis en relation avec les sources locales d'eau douce, voire avec un trop-plein de l'aqueduc de Fontvieille ; cette destination reste étrange. Nous signalerons que sa situation est calculée juste dans l'axe du chenal d'accès à l'anse Saint-Roch. Il constitue donc un excellent amer, et, peut-être pourrait-on envisager l'hypothèse d'une élévation plus importante, au vu des dimensions au sol (phare ou tout autre monument public ou funéraire).

En poursuivant l'exploration du fond de l'anse, on atteint les limites de la ville antique, avec le grand cimetière de tombes sous *tegulae* situé près de l'avenue de la Libération. Parmi les murs dégagés lors des fouilles de sauvetage et divers travaux de voirie, on a trouvé toute une série de bassins dont la destination nous échappe⁶. Cette partie du site a été détruite par dragage ; mais le matériel céramique récupéré alors (1970) confirme la datation du II^e siècle. Tous les autres monuments signalés, ont été nivelés sans ménagement et recouverts par des remblais et du ballast destiné aux nouvelles voies du port ; tout est actuellement sous le goudron et il n'y a pas eu, en temps utile, la moindre fouille sérieuse.

LE MASSACRE DES ÉPAVES

Les autres témoignages de la vie du port antique sont jalonnés par les épaves antiques de l'anse. Ici le massacre de 1970 a été total et définitif. Dans un Etat réellement respectueux de son passé, on aurait procédé à une fouille de sauvetage en fermant l'entrée de l'anse Saint Roch et en asséchant le site. Tous les témoignages indiquaient la présence de matériel étrusque, massaliote, rhodien, italique, ibérique, sans parler des époques plus récentes du Bas-Empire, de Byzance, du XVII^e et du XVIII^e siècle. Quel apport formidable pour l'histoire des échanges maritimes, pour la connaissance de l'architecture navale, face à un enrichissement financier immédiat et méprisable ! Les hommes du Grand Siècle avaient agi avec plus d'élégance : l'écrivain et historien Arazi, dans son Histoire de la ville d'Antibes, nous rappelle

la construction du vieux port entreprise le 25 mai 1680 (p.110). Le port fut asséché à l'aide d'un batardeau : "L'on trouva dans l'excavation deux plans de galères antiques, n'ayant que des clous de cuivre et de fonte dans les entablements. Egalement, un candélabre de marbre, des larmoyers de terre cuite et des lampes perpétuelles ; de même, beaucoup de belles médailles, bien conservées, de presque tous les douze Empereurs et de plusieurs autres de ceux qui les ont suivis jusqu'à Décius ; il y en avait de grand et de moyen bronze et un grand nombre de cuivre de Corinthe de toute qualité."

En dehors des deux bateaux mentionnés ci-dessus, nous connaissons l'épave du IV^e siècle située face au vieux port, et dont l'emplacement est occupé à peu près actuellement par la capitainerie. Le vendredi 9 janvier 1970, une drague-suceuse, installée pour creuser le port, a rejeté au bout de ses tuyaux, à cinq cents mètres de là, des centaines de pièces de monnaie d'argent et de bronze, mais aussi de multiples pièces de bois provenant d'une galère romaine. La majeure partie du matériel rejeté a été pillée. Le bateau ayant été découpé en petits morceaux, il ne nous reste plus qu'une petite cloche de bateau, un compas en bronze et des clés, des outils de charpentiers, des sondes...

CONCLUSION

La disparition du site du port d'Antibes pose bien le problème des limites de la protection des antiquités. Elle nous interpelle sur les transformations décisives de l'ère industrielle, sur notre capacité à préserver le patrimoine de nos ancêtres, voire sur l'intérêt de nos contemporains pour les siècles précédents ou pour le monde qu'ils vont léguer à nos descendants.

⁴ Cf. Ph. Diolé, Promenades d'archéologie sous-marine, Paris, 1952, p. 268.

⁵ Chenevié, Recherches sous-marines, Annales de la Société Scientifique et Littéraire. C. G., 1951.

⁶ J. H. Clergues, 1964.